



**SERVICE D'APPUI AUX MOBILISATIONS
ET À LA VIE RÉGIONALE CSN LAURENTIDES**
289, rue De Villemure, 2^e étage, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5J5
courriel : jacinte.pilon@csn.qc.ca

À tous les médias
Pour publication immédiate

**SIGNATURE D'UN NOUVEAU CONTRAT DE TRAVAIL
CHEZ RELIURES CARON ET LÉTOURNEAU**

(Saint-Jérôme, le 12 novembre 2009) – La signature d'une nouvelle convention collective est intervenue, le 2 novembre dernier, entre les membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses des Reliures Caron et Létourneau – C.S.N. et l'employeur.

Les 44 syndiqué-es s'étaient prononcés, le 10 septembre 2009, à 100% en faveur des termes de leur nouveau contrat de travail.

Les parties se sont entendues pour une convention collective d'une durée de trois ans, débutant le 1^{er} novembre 2009 et se terminant le 1^{er} novembre 2012.

Le contrat de travail prévoit des augmentations de salaire totalisant 9%. De plus, l'employeur versera une rétroactivité de 3,25% à compter du 21 avril 2009. Les employé-es enregistrent également des gains aux chapitres suivants : congés mobiles, vacances et création de postes.

L'employeur et le syndicat n'ont pas eu besoin de recourir à leur droit de lock-out ou de grève.

Ce syndicat est affilié à la Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt – CSN et au Conseil central des Laurentides qui représente plus de 16 000 membres répartis dans 90 syndicats de la région des Laurentides.

-30-

Pour information :

Pierre Morabito, conseiller syndical
Services régionaux CSN Laurentides
Téléavertisseur : 1-800-363-3781

